

Flash Info

Mairie de La Villeneuve-en-Chevrie

Décembre 2024

BAFA pour 50 euros

Si vous avez 16 ans et que vous êtes intéressé-e par l'animation, vous pourriez obtenir le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur d'accueil collectif de mineurs). Dans le cadre du Pacte Local des Solidarités porté par l'Etat, la CCPIF et la CAF soutiennent financièrement l'obtention du BAFA. Les candidats seront sélectionnés à l'issue de la Commission d'Attribution qui se réunira début janvier 2025. Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site de la CCPIF : <https://www.ccpif.fr/actualites/le-bafa-pour-50-euros> et à déposer en mairie avant le 27 décembre.

Renseignements : France Services 01.30.93.51.26 ou franceservices@ccpif.fr - le coût de la formation pour le demandeur est de 50 euros et elle aura lieu à Bonnières-sur-Seine.

Taille des haies

Nous vous rappelons que chacun doit entretenir les arbres et les haies donnant sur le domaine public. Il est souvent constaté que la végétation empiète sur les routes et/ou trottoirs et cela devient gênant voir dangereux.

Votre responsabilité pourrait être engagée en cas d'accident ou accrochage, merci d'y veiller.

Poubelles

Nous regrettons de devoir rappeler que les poubelles doivent être sorties le MERCREDI SOIR et rentrées le JEUDI à 19h au plus tard – trop de poubelles restent dans la rue toute la semaine au risque d'être volées ou détériorées. Merci.

Stationnement

Le stationnement demeure un sujet sensible – nous vous rappelons que vous devez stationner votre voiture dans vos cours et jardins ou seulement dans les cases prévues à cet effet.

Recensement militaire citoyen

Nous vous rappelons que tout citoyen âgé de 16 ans doit effectuer son recensement citoyen qui est obligatoire pour certains examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique- Veuillez-vous présenter en mairie muni de votre carte d'identité (ou passeport), le livret de famille et un justificatif de domicile. Une attestation de recensement vous sera fournie qui vous sera utile pour l'inscription à un examen, permis ou autres. Se présenter en mairie aux horaires d'ouverture.

Date à retenir :

Dimanche 15 décembre **Marché de Noël** de 10h à 17h Salle communale –

Organisé par l'association des parents d'élèves avec des créations artisanales et une restauration sur place (rens au 06 22 54 68 45)- **passage du Père Noël** le matin pour les enfants entre 10h et 12h.

Vendredi 20 décembre à 20h30, Noël des enfants de la commune avec un spectacle et la distribution de chocolats à tous les enfants

Dimanche 22 décembre à 18h, à l'église Saint Nicolas du village, vous retrouverez le groupe de gospel apprécié l'an dernier – venez nombreux les encourager- concert gratuit

Messes de Noël : le 24 décembre – une messe des Familles à 17h à Freneuse, une messe de la nuit de Noël à 19h à Rosny et à 22h à Bonnières

Le **25 décembre**, messe du Jour de Noël à 11h à Rosny et Bonnières (rens au 01 30 42 09 55)

et messe à 11h au **Prieuré de Béthanie à Blaru** (rens. Au 01 34 76 21 39)

Samedi 11 janvier 2025 – vœux de la Commune à 17h au Foyer Communal

La mairie sera fermée du 23 au 31 décembre



Restez informés de notre actualité locale grâce à l'application PanneauPocket téléchargeable sur votre téléphone via Play Store (Apple) ou Google Play (Android).

✧ Les membres du Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année ✧

Votre Maire, Alain PEZZALI